

# Entrepreneurs, créatifs et primés

Cinq entreprises novatrices viennent d'être distinguées par le premier concours "Créer en pays d'Aix", lancé cette année par la CPA. Elles vont intégrer les pépinières d'entreprises innovantes de Pertuis et Meyreuil.

**P**arti de rien comme un vral zonard, t'es sûr d'arriver nulle part avec la mention zéro... Jacques Hégelin ne dédaignait probablement pas cette prophète au monde de l'entreprise. Mais sans coup de pouce financier et administratif, sans conseil en marketing et communication, sans aide au développement et assistance juridique, elle pend même au nez de qui s'y lance avec la meilleure idée du monde.

Sans aller jusqu'à la meilleure mais avec un projet jugé créatif et viable sur le long terme dans un bouquet de secteurs précis, une société qui démarre (*start-up* pour les férus d'anglicisme) pouvait déjà tenter sa chance en présentant un dossier dans les pépinières d'entreprise innovantes de Meyreuil et Pertuis. Deux plateformes d'envol qui mutualisent ces services moyennant un loyer et des tarifs modérés.

Via le premier concours *Créer en Pays d'Aix*, doté par la communauté du Pays d'Aix et des partenaires privés, cinq lauréats y ont gagné leur hébergement immédiat ou à terme (pour le prix coup de cœur), jusqu'à 6 000 € de remise de loyer et l'équivalent de 3 600 €, en prestations correspondant à leurs besoins. Un chef d'entreprise confirmé dans l'innovation sera aussi le parrain de leur projet.

Sachant que l'un deux était Marc Lassus, pionnier de la carte à puce chez Bull et de la microélectronique à Rousset, on savait qu'on ne s'ennuierait pas à la remise des trophées.



Les cinq entrepreneurs innovants, lauréats de la première édition de ce concours. / PHOTO SOPHIE SPRINT

On n'a pas été déçu. Reconverti dans les énergies renouvelables, le charismatique physicien cofondateur de "Gemplus" a montré qu'il gardait bonne mémoire du silectium mais qu'il ignorait toujours l'usage de la langue de bois: "Je suis heureux de m'associer à ce concours car je sais les besoins de ces candidats. Le risque bancaire? Il est mort en France. Les banquiers ne savent que s'engrasser sur de gros projets déjà sur rail." EDF, sa dictature énergétique et sa "gestion imbécile et irresponsable du photovoltaïque" sont aussi ressortis habillés pour l'hiver.

Directeur des deux pépinières, Olivier Personnic, lui, a joué l'humour doux et la pédagogie en valorisant tous les acteurs présents. Déjà les lauréats dont il a salué la pertinence des projets: "Plus la qualité innovante sera là, plus les pépinières joueront leur rôle de phare dont la lumière attire les gros papillons investisseurs."

Idem, il a tendu la perche à chaque partenaire du concours dont Taj, cabinet d'avocats spécialisés dans l'entreprise, bien utile à l'heure du mille-feuilles législatif et du piratage industriel mondialisé.

À son tour de micro, la présidente de la CPA Maryse Jots-sains a rappelé les vertus de l'innovation comme ses limites, sans accompagnement ad hoc.

Itou que celui qui bénéficiait d'une aide de la CPA, devait respecter l'engagement d'y maintenir l'emploi. Quelques milliers d'euros et le cocoon des pépinières durant 46 mois maximum, sera-ce suffisant pour faire décoller ces cinq entreprises? Qui vivra... Et puisque l'heure était à fêter des naissances, on finira en chansons comme on avait commencé. Une où Souchon dit: "C'est déjà ça." **Ma nu GROS**

## LES PÉPINIÈRES ET LES LAURÉATS DU CONCOURS

### LES PÉPINIÈRES DE MEYREUIL ET PERTUIS

La Pépinière Michel Caucik de Meyreuil héberge et accompagne de jeunes entreprises de microélectronique, informatique, nanotechnologies et sous-traitance à l'industrie. La Maison de l'entreprise et de l'innovation de Pertuis, elle, est spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication. Elle s'oriente vers l'accueil de projets issus de l'ingénierie des énergies renouvelables. Ces deux pépinières sont portées par la CPA et gérées par inno TSD. Leur intégration est encadrée par une convention de 23 mois qui peut être renouvelable une fois.

→ Infos: (04 42 61 29 29 (Meyreuil), 07 04 90 09 05 00 (Pertuis) et www.pain-cpa.com

### LES LAURÉATS DE "CRÉER EN PAYS D'AIX"

**1<sup>er</sup> prix de Pertuis - Helio Pur Technologies:** le projet de Laurent Sohler propose des solutions de gestion des eaux douces autour d'une nouvelle technologie biologique et solaire de traitement des composés dissous. Le but: une eau douce de qualité supérieure à celle prélevée dans les milieux naturels.

**2<sup>e</sup> prix de Pertuis - Abyss Cad:** Norbert Contat et Christophe Rigot lancent un logiciel de simulation de pose de câble en mer (téléphonie, plateforme, etc). À grande profondeur, il est essentiel de prévoir son positionnement exact pour anticiper des situations liées à la forme des fonds marins et des interventions précises en cas de rupture.

**1<sup>er</sup> prix de Meyreuil - I3S Solutions anti-errance:** Christophe Deguerre a conçu un système anti-errance basé sur les technologies RFID couplé à de la vidéo pour les pensionnaires de maisons médicales. Toute fugue de la maison de retraite ou du lieu habituel de résidence entraîne une alerte sur un bipeur ainsi qu'un enregistrement de vidéo avec possibilité de visionnage. Ce projet implique la sous-traitance d'autres entreprises du pays d'Aix.

**2<sup>e</sup> prix de Meyreuil - Mon Vigneron:** Benjamin Gorski et Sarah Lacroix innovent avec ce site multilingue et des applications smartphone dédiés aux professionnels du vin et de l'œnotourisme à l'échelle nationale. Vente de produits en ligne, visite ou séjour dans les domaines et annonces d'événements culturels y seront groupés.

**Prix coup de cœur - CYTOplat:** Benoît Bordignon et Michel Fontes travaillent sur une plateforme de test de toxicité cellulaire. Innovante via l'utilisation de cellules primaires humaines, elle sera plus performante que les systèmes proposés aujourd'hui par les concurrents et en particulier que les tests réglementaires actuels des secteurs pharmaceutique, cosmétologique et de sécurité environnementale.